

États généraux sur l'éducation :

Enfin un plan de lutte contre l'analphabétisme ?

Jean-François Aubin

Le 9 avril dernier, le ministre québécois de l'Éducation, monsieur Jean Garon a procédé au lancement officiel des États généraux sur l'Éducation. Par cette démarche, le gouvernement du Québec vise à «... faire le point entre nous en vue d'établir un certain nombre de consensus sociaux sur ce qu'on doit faire ensemble pour répondre aux besoins d'éducation et de formation d'aujourd'hui et de demain...¹». Il s'agit d'un vaste processus qui devrait, du moins l'espère-t-on, aboutir en juin 1996 et dégager quelques consensus qui deviendront des priorités gouvernementales. Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) veut s'investir dans cette démarche, parce qu'il ose croire qu'un débat d'ensemble sur l'éducation est actuellement une nécessité au Québec. Depuis quelques années, on assiste à de petites «réformettes» sans lien logique et souvent dépourvues de vision globale. Le problème de l'analphabétisme, en particulier, vient questionner tout le système de l'éducation, du préscolaire à l'éducation des adultes. Il agit comme un miroir qui nous reflète les carences de notre système éducatif. Il est plus que temps de pousser le ministère de l'Éducation à donner un coup de barre significatif avant que le navire coule à pic.



La forme

Les États généraux sur l'Éducation seront coordonnés par une commission nationale. Cette commission composée de 15 personnes de milieux variés ne compte cependant aucun membre possédant une expertise reconnue en éducation populaire ou en alphabétisation populaire autonome.

C'est un peu incohérent dans la mesure où les adultes susceptibles d'avoir le plus besoin des services en éducation ne seront pas représentés à cette commission. On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi le gouvernement a décidé de se passer de l'expertise des milieux de l'éducation populaire au sein de cette commission. On n'a pourtant pas hésité à nommer trois représentants du monde des affaires pour s'assurer de leur participation, étant donné qu'aucune de ces personnes ne pouvait libérer suffisamment de temps pour assister à toutes les sessions de la commission. Il est important que le milieu des affaires soit associé à ce processus, mais n'est-il pas aussi important que les groupes en éducation populaire, qui rejoignent plusieurs milliers de personnes chaque année dans leurs activités d'éducation, y soient aussi représentés ?

La première étape des États généraux permettra aux membres de la commission de participer à des activités diverses de consultation, à des colloques, des conférences et des symposiums.

Le contenu de ces rencontres leur servira de base pour rédiger un document dressant un état de la situation en éducation. Ce document devrait être simple et accessible. Il sera rendu public à la fin de l'automne 1995.

Pour la deuxième étape, on a prévu la tenue d'assises dans toutes les régions administratives du Québec. Ces rencontres constitueront des forums de discussions et de concertation régionale à partir du document de base. La troisième étape consistera en la tenue des États généraux nationaux. Cette rencontre, qui devrait avoir lieu au printemps 1996, aura pour objectif de dégager des consensus en vue de l'action.

Les consultations en région sont un des éléments positifs de ce processus. On se devait de tenir compte des réalités propres à chaque région du Québec. Il est à souhaiter que tous les acteurs et actrices du monde de l'éducation, y compris les personnes analphabètes, aient une place à l'intérieur de ces discussions. Il serait dommage que seulement les «gros» organismes aient voix au chapitre. Il faudra également que le gouvernement soit disposé à investir en éducation pour matérialiser les recommandations qui émaneront de ces États généraux. Si dans un an, le gouvernement nous revient avec son discours sur le manque de ressources et l'obligation de couper partout, y compris en éducation, on n'aura guère avancé et on aura tous et toutes perdu notre temps.

Le contenu

Une question demeure : y aura-t-il place pour un débat large sur l'éducation ? Parlerons-nous seulement de l'éducation des jeunes ? On peut parfois se permettre d'avoir quelques doutes lorsque le ministre conclut l'activité de lancement des États généraux en ces termes : « Nous allons agir ensemble pour l'avenir des jeunes du Québec, mais aussi pour l'avenir du Québec tout entier parce que l'un ne va pas sans l'autre. Avoir confiance dans l'avenir, c'est d'abord avoir confiance dans notre jeunesse². » Oui, l'éducation des jeunes est fondamentale. Oui, plusieurs correctifs doivent être apportés au système d'éducation primaire, secondaire et collégial. Mais quand le gouvernement du Québec adoptera-t-il un discours et une pratique sur l'éducation permanente ? Allons-nous reconnaître enfin que les besoins de formation sont maintenant continus ? Que ferons-nous pour les 900 000 Québécois analphabètes ? Les groupes populaires en alphabétisation et les autres groupes d'éducation populaire autonome rejoignent chaque année des milliers de personnes dans leurs activités de formation. Malgré cela, ils doivent encore se battre pour se faire reconnaître, pour être considérés comme partie intégrante de l'éducation au Québec.

Théoriquement, tout est sur la table, tout est discutable, mais quel sera l'espace réel réservé à

l'éducation des adultes, à l'éducation et l'alphabétisation populaires autonomes? Il est évident que les intervenantes et intervenants de l'éducation populaire et les participantes et participants eux-mêmes devront s'organiser pour faire entendre leur voix.

Serons-nous capables collectivement de dépasser le corporatisme et de développer un projet d'éducation qui rejoint une majorité de citoyens et de citoyennes? Serons-nous capables de ne pas nous confiner à une vision trop sectorielle de l'éducation? Serons-nous en mesure de nous laisser interpellé par les autres acteurs du monde de l'éducation?

Saurons-nous reconnaître le rôle et l'utilité respectifs d'un réseau institutionnel en éducation et d'un réseau hors institution (éducation populaire autonome)? Ce ne sont là que quelques défis prévisibles qui attendent ces États généraux.

Qu'est-ce que les groupes populaires en alphabétisation ont à dire sur l'éducation au Québec?

Les groupes populaires en alphabétisation possèdent une expertise incontournable en alphabétisation. Depuis 1966, ces groupes représentent une expérience unique de réappropriation d'un pouvoir individuel et collectif par des personnes marginalisées et exclues de notre société. Ces groupes constituent un immense laboratoire d'expérimentation, de créativité au ser-

vice des personnes analphabètes. Au fil des ans, ils se sont également organisés en réseau en se donnant des balises communes tant en ce qui concerne les orientations idéologiques que les principes pédagogiques. Ils se sont peu à peu affirmés comme un réseau alternatif et différent du réseau institutionnel. Tout en reconnaissant le rôle de ce dernier, ils affirment qu'ils constituent des espaces de liberté et de démocratie absolument nécessaires pour les personnes analphabètes.

Ils ont donc beaucoup de choses à dire sur l'analphabétisme et ses causes. À coup sûr, ils rediront que l'analphabétisme est étroitement associé aux phénomènes de pauvreté. Ils affirmeront haut et fort que les programmes de la sécurité du revenu qui rejoignent une partie importante de ces personnes économiquement démunies ne correspondent vraiment pas aux besoins des personnes analphabètes et que le ministère de l'Éducation doit intervenir dans ce champ d'action. Ils rappelleront l'ampleur de l'analphabétisme, et pour y faire face, ils proposeront que le gouvernement du Québec se donne un plan d'ensemble, coordonné par le ministère de l'Éducation, pour lutter efficacement contre l'analphabétisme.

Un des axes de ce plan d'action devrait être l'accès libre et gratuit à la formation de base avec le choix du lieu de formation. Des mesures devraient être également prévues, comme un soutien pour la garde des en-

fants des personnes analphabètes en formation et des possibilités d'emploi pour ces personnes qui jamais ne pourront atteindre le certificat de secondaire cinq.

Oui, les groupes populaires en alphabétisation ont des choses à dire sur l'alphabétisation, mais ils en ont aussi à dire sur l'éducation en général. Ils demanderont, par exemple, que des corrections soient apportées au système d'enseignement primaire et secondaire pour faire une place réelle à des jeunes ayant des démarches d'apprentissages différentes. Ces groupes s'inquiètent et sonnent l'alarme en soulignant le fait que de plus en plus de jeunes deviennent des analphabètes fonctionnels³.

Ils ont pu constater et, peuvent en témoigner, les conséquences du manque de sentiment d'appartenance à l'école qu'ont vécu les personnes analphabètes dans leur passé. Il en va de même pour les classes surchargées qui en ont découragé plus d'un. Ils pourraient aussi parler de grandes campagnes d'alphabétisation réalisées dans certains pays qui ont connu un succès mitigé à cause du phénomène de l'analphabétisme de retour⁴. Que fait la société québécoise pour promouvoir d'une façon systématique la lecture? pour prévenir le décrochage?, etc.

Ce ne sont là que quelques-uns des points que ne manqueront pas de soulever les groupes populaires en alphabétisation lors de leur participation aux États généraux sur l'Éducation. Pour que ces propositions che-